Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
019-241900133-20231113-DEL-2023-106-AR-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/11/2023
Publication : 28/11/2023

N° DEL/2023-106

Communauté de Communes
Ventadour Egletons Monédières

Séance du 13 novembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le 13 novembre, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 06 novembre 2023

PRESENTS (29)

Délégués titulaires (26) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOUILLON Ludivine, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. COQUILLAUD Nicolas, M. DATIN Yves, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants (3) : M. BARDOT Claude, M. DELACOURT Alain, M. LOUCHARD Arnauld.

ABSENTS EXCUSES

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDUREAU Agnès, M. CASSEZ Didier, Mme COURTEIX Nadine, M. DUBOIS Francis, Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, Mme GUICHON Marion, Mme PEYRAT Denise, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, M. VERBRUGGE Dominique.

ABSENTS

M. LACROIX Laurent.

Pouvoirs (8) :
Mme AMOREIRA Jeanne-Marie a donné procuration à Mme PAREL Audrey,
M. DUBOIS Francis a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme DUBOUCHAUD Patricia a donné procuration à M. TAGUET Jean-Marie,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme GUICHON Marion a donné procuration à Mme BOURRIER Annette,
Mme PEYRAT Denise a donné procuration à Mme CARRARA Annie,
M. POP Ion Octavian a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à M. DATIN Yves.

Secrétaire de séance : Mme BOUILLON Ludivine.

OBJET : Décision Modificative n°1 – Budget Ordures Ménagères

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
019-241900133-20231113-DEL-2023-106-AR-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/11/2023
Publication : 28/11/2023

M. le Président propose de procéder à une décision modificative par virement de crédits entre chapitres considérant que les crédits ouverts au chapitre 65 sont insuffisants :

Décision Modificative n°1 :
Fonctionnement :
Virement de crédits :

	Dépenses	**Dépenses**
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante	**+ 4 000 €**	
Art 6531 – Indemnité élus	+ 4 000 €	
Chapitre 67 Charges exceptionnelles		**- 4 000 €**
Art 673 – Titres annulés		- 4 000 €
TOTAL	**+ 4 000 €**	**- 4 000 €**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Autorise M. le Président à passer les écritures comptables nécessaires à cette décision modificative.

POUR : 37
CONTRE : 0
ABSTENTION(S) : 0

Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 14 novembre 2023
Le Président,

Charles FERRÉ

Communauté de Communes Ventadour Egletons Monédières
Carrefour de l'Epinette
19550 Lapleau
05 55 27 69 26